Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 28 Novembre 1900. No. 2

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............
Chaque insertion subséquente.......

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA
EST PUBLIE
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

UNE AVENTURE.

Il y avait, ce soir là, réunion intime chez la baronne de Châteaurouge.

On causait des aventures étranges, inexplicables, qui surgissent tout à coup et troublent parfois jusqu'à l'épouvante les natures les mieux trempées

Chacun contait ce qui lui était arrivé.

Seul, un vieux monsieur à barbe blanche, n'avait encore rien dit. Il écoutait avec un fin sourire les histoires plus ou moins effrayantes ou amusantes qui, tour à tour, égayaient ou agitaient d'un frisson d'effroi l'assistance peu nombreuse.

Le silence s'étant fait subitement comme si le recueil d'histoires eut été épuisé, une des dames se pencha vers le vieillard.

--Et vous, M. Dorel, vous ne nous avez rien conté . . . ., ne vous serait-il donc arrivé aucune aventure digne d'être entendue?

—Pardon, madame, il m'est arrivé jadis une aventure bizarre, mais dont le souvenir, loin de me troubler, me réjouit au contraire chaque fois qu'il m'arrive de l'évoquer.

—Il y a une vingtaine d'années de cela. Je faisais encore, à cette époque, du journalisme. Je fus envoyé à Montpellier à l'occasion de je ne sais plus quelle inauguration. J'arrivai le soir, et je descendis à l'hôtel. Je me fis conduire aussitôt dans ma chambre. En entrant, j'inspectai la pièce. Elle était semblable, dans sa banalité, à toutes les chambres d'hôtel. Cependant, je remarquai une porte à droite, et je demandai au garçon occupé à fermer la fenêtre:

—Qu'est-ce que cette pièce, à côté?

Il me répondit:

—C'est le petit salon attenant nant à cette chambre.

—C'est bien, je n'ai plus besoin de vous.

Et il sortit, me laissant seul dans la chambre où flottait. malgré la fraicheur du soir, un air particulier, cet air spécial aux chambres d'hôtel, chargé des odeurs suspectes. Je m'assis devant le guéridon garni d'un tapis jaune et rouge, maculé d'encre, qui se trouvait contre la cloison, juste en face de la porte ouverte du salon. Avant de me coucher je voulus terminer les quelques pages du livre acheté en route, et je me mis tranquillement à lire. Par moments, j'entendais un bruit de pas dans le couloir, un claquement de porte; c'était un voyageur qui rentrait chez lui. J'eus bien vite achevé mon bouquin et lorsque, l'ayant refermé, je relevai les yeux, que vis-je par la porte ouverte, au fond du salon, dans le carré de lumière pâle projeté par ma bougie? . . . un individu assis comme moi dans un fauteuil, et qui, avec un sans-gêne excessif, me regardait. Surpris de la présence incongrue de ce monsieur, je tressaillis. Mais je fus bien vite remis de ce premier et excusable émoi et, à mon tour, je pris la liberté de l'examiner en détail. Je me demandais en même temps ce que pouvait bien être ce monsieur, ce qu'il faisait là?

Etait-ce un voyageur comme moi? Pourtant le garçon m'aurait prévenu. Etait-ce un malfaiteur? Et, de fait, dans la pénombre, je ne lui trouvais pas un aspect bien rassurant. Complètement rasé, les cheveux très courts, il avait un regard froid, aigu, un de ces regards qui nous pénètrent dans l'âme comme un scalpel dans les chairs.

Que signifiait ce mystère? Car pour moi la présence de cet intrus était un mystère insondable. J'eus l'idée d'appeler, et je me levais déjà pour saisir le cordon de la sonnette lorsque je le vis avec stupeur faire le même mouvement. Je retombai stupéfait, dans mon fauteuil. Voulait-il appeler lui aussi? Etait-il intrigué de ma présence comme je l'étais, moi, de la sienne? Se défiait-il de moi comme je me défiais de lui? . . . Et tous les deux nous gardions le silence, comme si chacun de nous eût voulu laisser à l'autre l'honneur de prendre le premier la parole. La situation était étrange, vous l'avouerez.

Plus j'étudiais mon homme, plus je lui trouvais une figure suspecte. C'était, comme l'on dit, une de ces têtes que l'on n'aime pas à rencontrer le soir, au coin d'un bois. Pourtant, par moment j'avais envie de rire de la bizarrerie de la situation; d'autres fois je sentais un léger frisson me courir sous la peau. Je ne quittais pas mon homme des yeux. Lui aussi me scrutait toujours de son regard froid, aigu. Appeler? . . . cette idée me revint encore à l'esprit. Mais je la repoussai, ne voulant pas paraître avoir peur. Cependant je ne pouvais pas passer la nuit dans mon fauteuil, ni me mettre au lit sous la surveillance d'un monsieur quiconque dont je ne connaissais pas les intentions et dont la présence, à cette heure, dans un salon dépendant de ma chambre, était au moins singulière.

Je réfléchis, et afin de me mettre en garde contre une surprise possible, j'ouvris mon sac de voyage et je pris mon revolver. Maintenant, mon bonhomme, me dis-je, je suis à ta disposition, tu peux y venir quand tu voudras. Mais l'autre s'était également armé d'un revolver. Comme moi, il tenait son arme à la main, prêt à s'en servir. C'est extraordinaire, de plus en plus extraordinaire, pensai-je. Allons-nous nous massacrer à l'américaine sans nous être au préalable décliné nos noms et qualités? Tout à coup une idée illumina mon cerveau: c'est un fou qui s'est échappé de l'asile. Et cette idée de me trouver pour toute la nuit en compagnie d'un aliéné armé ne me rassurait que médiocrement. Et je restais dans mon fauteuil, ne quittant pas l'individu des yeux, surtout maintenant que je voyais briller entre ses doigts le canon d'un revolver.

J'eus la pensée d'entamer la conversation avec lui. Il me répondrait bien quelque chose; il chercherait au moins à expliquer sa présence ou à me demander raison de la mienne. Cela vaudrait mieux que de nous regarder ainsi jusqu'à l'aube comme deux bêtes fauves qui n'attendent que le moment propice de fondre l'une sur l'autre et de se déchirer.

Je cherchais ce que je pourrais lui dire et je ne trouvai rien. La crainte semblait m'avoir vidé le cerveau. J'avais toutes les peines à rassembler quelques idées. Et je ne sais si c'était l'effroi s'infiltrant peu à peu en moi qui me troublait aussi la vue, mais plus j'examinais mon homme, plus je lui trouvais sur tout le visage une expression sinistre. A mon avis, cette tête pelée ne pouvait appartenir qu'à un galérien en rupture de bagne; ces joues glabres devaient avoir pâli dans les cachots. J'en étais sûr maintenant, j'étais en présence d'un bandit, et de la plus dangereuse espèce. Il avait ses projets en jouant cette odieuse comédie. Ses yeux surtout m'épouvantaient, ses yeux mobiles, pétillants, d'un éclat fiévreux, qui m'entraient dans le corps, dans l'âme, dans l'être tout entier, avec l'acuité douloureuse d'une vrille. J'étais las de cette situation intolérable. Coûte que coûte, il fallait en sortir, dussé-je courir un réel danger. D'une voix ferme, aussi ferme qu'il m'était possible en ce moment, je lui criai:

—Monsieur, la plaisanterie a assez duré . . . vous devez me trouver bien patient.

Il ne répondit pas. Il se contenta de me fixer plus durement. Son silence m'intrigua plus encore que son importune présence.

Je repris, mais, cette fois, avec moins d'assurance, car l'immobilité persistante de l'homme m'angoissait:

—Monsieur, si vous vous êtes promis de m'effrayer, je dois vous avertir que vous perdez votre temps.

Même silence. C'était vexant Je sentais une irritation sourde me gagner. Franchement je lui aurait cassé la tête. . . . A l'examiner plus attentivement, je remarquais que son front se ridait, que tout son visage se crispait, que son regard devenait de plus en plus menaçant.

Monsieur, votre silence est une insulte dont je vous demanderai raison demain matin. C'est le comble de l'insolence.

Et j'éclatai de rire, mais d'un rire forcé qui sonna étrangement L'homme sourit silencieusement, d'une façon méprisante.

Puisqu'il sourit de mes paroles, c'est qu'il les entend, ce n'est donc pas un sourd-muet. Alors, d'un mouvement brusque, je levai le bras et le visai. Lui aussi, braqua son arme sur moi. J'eus froid dans tout le corps en voyant ce revolver dirigé vers mon front. Je pensai à ma femme et à ma fille. . . . Je baissai le bras, il baissa le sien. Il n'y a qu'un moyen, me dis-je, de sortir de cette impasse, celui de bondir sur lui.

Je n'avais qu'à agir tout de suite, ne pouvant espérer le surprendre dans un instant d'inattention, puisque son regard était comme rivé au mien. J'attendis cependant quelques minutes.

—Une dernière fois, monsieur, voulez-vous m'expliquer votre présence ici?

L'impertinent ne répondit pas davantage à cet ultimatum. Alors n'y tenant plus, furieux, je bondis. . . .

M. Dorel s'arrêta soudain, tandis que ses auditeurs restaient, comme l'on dit, suspendus à ses lèvres, les dames surtout, penchées vers le conteur dans une attitude d'âpre curiosité, semblaient attendre avec une impatience fébrile le dénouement de l'histoire. Deux ou trois s'écrièrent:

—La fin! la fin! . . . qu'arriva-t-il? quel était ce bandit?

—Vous voulez donc connaître son nom?

—Oui, oui.

—En bien, mesdames, je vais vous le dire puisque vous le désirez, mais vous allez frémir.

Plusieurs furent secouées d'un petit frisson.

—C'était . . . c'était . . . votre serviteur.

—Vous!

Et comme on se regardait, étonnés, le conteur ajouta en souriant:

—L'homme mystérieux qui m'avait si fort effrayé s'était fait couper les cheveux et raser la barbe, le matin, avant son départ de Paris . . . et je ne l'avait pas reconnu dans l'armoire à glace qui reflétait ses traits, au fond du salon, ayant depuis plus de dix ans, l'habitude de l'admirer avec une barbe et une chevelure olympiennes. . . . C'est la plus terrible aventure qui me soit arrivée; j'espère bien, mesdames, que vous ne ferez pas de mauvais rêves.

GUERRE EN CHINE.

Les Ministres S'entendent pour la Presenter au Gouvernement Chinois.

LONDRES, 13 Nov.

M. le Dr. Morrison, câblant de Pékin au *Times*, dimanche, disait:

"Pressés de mettre fin aux conditions présentes, les envoyés étrangers se sont enfin accordés, et ont rédigé une note conjointe qu'ils présenteront au gouvernement chinois, et qui servira de base aux négociations soumises ensuite à l'approbation des puissances.

"Voici quels sont les principaux points de cette note:

"La Chine devra ériger un monument au Baron Von Ketteler, à l'endroit précis où ce dernier a été assassiné, et envoyer en Allemagne un prince impérial pour présenter l'apologie de la Chine. Elle infligera la peine capitale à onze princes et officiers déjà nommés. En outre, elle devra s'engager à punir à l'avenir tout gouverneur de province qui ne pourra réprimer un mouvement anti-étranger, ou du moins en avertir les autorités.

"La Chine devra payer une indemnité aux Etats, aux corporations et aux individus. Le Tsung Li Yamen sera aboli, et un ministre des affaires étrangères investi de ses fonctions. Les représentants des puissances étrangères devront avoir accès à l'empereur lui-même.

"Les forts de Takou et les autres forts sur la côte de Chi Li seront rasés, et toute importation de munitions ou de matériel de guerre prohibée. Chaque légation aura le droit d'être gardée par des soldats de son gouvernement. Les communications entre Pékin et la mer seront aussi gardées par des soldats étrangers.

"Le gouvernement chinois fera afficher pennant deux ans, dans toutes les places de l'empire, un ordre supprimant les Boxeurs.

"L'indemnité que la Chine s'engagera à payer devra comprendre aussi une compensation aux Chinois employés par les étrangers, mais non pour les chrétiens indigènes.

"Les mots 'missionnaire et chrétien' n'apparaissent pas dans la note."

Nouvelle Agence

M. J. E. Defoy pharmacien de St-Boniface, Man., vient d'obtenir l'agence pour le Manitoba, des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, et est actuellement en état de fournir à toutes demandes de gros et de détail au même prix qu'à Montréal.

Nous commençons aujourd'hui la publication, d'un célèbre ouvrage dont le titre seul dit à nos lecteurs quel en sera l'intérêt: Le *Roman d'un jésuite*. Beaucoup aimeront, à lire notre feuilleton à la fois instructif et d'une fine littérature.

SANS PERDRE DE TEMPS

Hâtez-vous de prendre du BAUME RHUMAL dès que vous ressentirez quelque embarras de la gorge.

Le Manitoba.

Mercredi 28 Novembre 1900

X X X

Avec le numéro de la semaine dernière, LE MANITOBA entrait dans sa trentième année d'existence. Au milieu du tumulte de la bataille, cette date est passée inaperçue ; nous la notons aujourd'hui.

AUX ELECTEURS

de la Division Electorale de Saint Boniface

Messieurs :—

Je me propose de me rendre, le plus prochainement possible, dans tous les centres qui composent la division électorale de Saint-Boniface, pour vous exprimer de vive voix mes remerciements les plus sincères. Mais je veux, dès aujourd'hui, vous faire parvenir par la voix du MANITOBA, l'expression de ma gratitude.

La lutte que nous venons de terminer ensemble a fait surgir des sympathies qui m'ont été précieuses, et qui, je l'espère, resteront Les liens formés en de telles circonstances, ont une force et un prix indicibles.

Ces liens, nous nous efforcerons de les resserrer encore, afin d'assurer l'œuvre pour laquelle nous nous sommes unis.

La victoire vous est due. Je suis heureux de le reconnaître et de vous en faire hommage.

Merci à vous tous qui y avez contribué ! Merci !

JOSEPH BERNIER

L'ELECTION DE SAINT-BONIFACE

Nous sommes au lendemain d'une victoire. Elle était sûre. On nous l'a cependant disputée avec ardeur et même, hélas ! avec une acrimonie sur laquelle nous n'appuierons pas. Car, nous ne voulons pas, par notre langage, rendre trop cuisant à nos adversaires le résultat auquel nous sommes arrivés.

Le sentiment de la responsabilité nous porte à voir plus haut. Ce que nous avons cherché, ce n'est point le triomphe d'une personnalité, toute sympathique qu'elle peut nous être.

Il y a, dans la vie publique, des devoirs graves et des œuvres à accomplir. Le nouveau député de Saint-Boniface est de ceux qui envisagent par ce côté, le mandat qu'on vient de lui confier. C'est pour cela que le peuple s'est rallié à lui.

Nous disons le peuple ; car, le résultat de cette élection est bien l'œuvre du peuple. Dans toutes les classes et dans tous les âges, le nouveau député de Saint-Boniface a trouvé des sympathies ardentes, qui se sont manifestées par un dévouement, un zèle et un travail poussés jusqu'à l'enthousiasme et qui n'ont pas fléchi un seul instant. Qu'on nous permette toutefois, de mettre particulièrement en relief l'action de la jeunesse. C'était l'un des siens—le nouveau député n'a que 26 ans—qui luttait, et elle a voulu lui faire un triomphe. Et combien les anciens, qui, eux aussi, ont magnifiquement payé de leur personne, ont été heureux de voir cet élan des jeunes entrant dans la vie avec toute leur activité et leur droiture.

Le triomphe est complet et significatif. C'est la victoire de nos idées. Il n'était pas exact de dire, comme l'ont répété certains journaux de l'Est, où l'on est tombé dans des confusions de noms et de faits, que la lutte fût entre deux conservateurs.

La candidature de M. Mager est éclose au milieu des cercles libéraux. C'était une candidature libérale, appuyée des arguments et des potins de l'école.

Il nous est agréable, cependant, de rendre ici un sincère hommage à un bon nombre de libéraux qui se sont rangés de notre côté, ne voulant pas se rendre solidaires des manœuvres répréhensibles auxquelles on a eu recours chez ceux qui conduisaient la lutte contre notre candidat. C'est de leur part une manifestation d'honneur et de patriotisme que nous apprécions pleinement.

M. Mager s'est dit, il est vrai, conservateur-indépendant. Il a, en effet, manifesté son indépendance en votant pour les candidats libéraux dans les deux élections qui ont précédé celle-ci, et en acceptant cette fois, la candidature des mains de ceux qui forment le cénacle où s'élaborent les intrigues libérales.

Les espoirs de ceux-ci étaient faciles à deviner. Ils croyaient que, grâce à la confusion d'idées que la candidature de M. Mager pouvait amener, celui-ci pourrait rallier un certain nombre de conservateurs autour



M. JOSEPH BERNIER,
Candidat-élu pour le Comté de Saint-Boniface.

de lui. En y ajoutant l'appoint libéral, sur lequel ils comptaient en bloc, l'élection devenait une victoire pour eux. Et le lendemain, ils auraient crié que le peuple approuvait leurs idées et la politique scolaire de M. Laurier.

Voilà pourquoi nous disons que la candidature de M. Mager était une candidature libérale. Elle en avait l'investiture.

Ces calculs ont été déjoués.

On avait voulu entrainer dans ce jeu M. J. B. Lauzon, l'ancien député. Celui ci s'y est refusé avec bon sens et générosité, donnant finalement son appui à M. Bernier.

Bref, la campagne a été menée rondement, et l'enthousiasme de la victoire a été superbe. Nous craindrions de manquer aux convenances en appuyant davantage sur ce point. Nous laissons à d'autres le soin de décrire cet enthousiasme.

Nous aimons mieux terminer en adressant nos plus sincères remerciements à tous nos amis indistinctement.

LE "FREE PRESS" ET L'ELECTION DE SAINT-BONIFACE

Pendant les premiers jours de la campagne électorale qui vient de se terminer par le triomphe du directeur de notre journal, le *Free Press* de Winnipeg s'est borné à peu près à enrégistrer de fausses nouvelles. A l'entendre, le nouveau député de Saint-Boniface devait perdre son dépôt. Nous l'avons laissé dire, car la source de ses renseignements est connue, et le public sait ce que ça vaut.

Mais samedi et lundi, le *Free Press* a embouché une plus grosse trompette. Il a découvert tout un complot, pire que la conspiration des Poudres. Vous concevez s'il est d'une belle fureur ! Au fond, c'est la perte de l'élection qui l'émeut. Mais il voudrait donner le change à ses lecteurs et à lui-même. C'est pourquoi il fait surgir le spectre d'une alliance entre l'Eglise et le gouvernement, pour le renversement de nos institutions politiques et de la liberté.

Ce serait grave si ce n'était imaginaire.

Sur quoi le *Free Press* s'appuie-t-il pour édifier sa thèse ?

Sur la déclaration de Mgr. l'Archevêque et sur la lettre du premier ministre, sympathisant avec la candidature de M. Bernier.

Pris, séparément, que signifient ces deux documents ?

Que Mgr. l'Archevêque était favorable à M. Bernier !

N'en avait-il pas le droit ?

Que le premier ministre aussi était favorable à M. Bernier !

N'en avait-il pas moins le droit ?

Le *Free Press* voudrait-il empêcher les gens d'église et les gens du gouvernement de penser la même chose sur un même sujet ?

Mais où donc alors serait la liberté de chacun ?

Où donc serait le droit du citoyen britannique de proclamer hautement sa pensée ?

On ne manque ni d'intelligence ni de savoir au *Free Press* Mais on y est aussi d'une impudente mauvaise foi et farci de desseins louches.

Le *Free Press* sait bien que tout ce qu'il dit à ce propos n'a pas le sens commun ni l'ombre de la vérité. Mais sa pensée de derrière la tête est de soulever et de nourrir le fanatisme. Il veut servir la politique de son maître, M. Sifton, qui, depuis 10 ans, a réussi à priver de leurs droits légitimes un groupe important de Canadiens. Cette œuvre, il croit pouvoir l'accomplir par de fausses représentations et par le préjugé. Voilà pourquoi il évoque si mal à propos l'idée d'une conspiration fantastique.

La vérité est plus simple.

Ni Mgr. l'Archevêque ni le premier ministre n'avaient l'intention de parler. Ils s'étaient proposés tous les deux de garder la neutralité. Mais tous deux ont été forcés de parler par suite des intrigues et des fausses représentations auxquelles se livraient très injustement et très irrespectivement M. Mager et ses acolytes.

Nous l'avons déjà dit, ceux-ci n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes des tuiles qui leur sont tombés sur la tête. Les documents que le *Free Press* trouve, à tort, si intempestifs, n'ont été publiés que pour venger la vérité, altérée par les propos indiscrets, injurieux même, des adversaires de M. Joseph Bernier. Il y a eu provocation de leur part ; on leur a répondu. Qu'ont-ils à se plaindre ?

Du reste, que le *Free Press* attende ; nous nous déciderons, peut-être, à publier encore autre chose, où l'on verra jusqu'à quel point les animosités personnelles et la calomnie sont allés dans cette campagne, montée par nos adversaires pour servir des rancunes et des fins de parti, et non l'intérêt public.

RESULTAT OFFICIEL

M. l'officier-rapporteur a déclaré, aujourd'hui, M. Joseph Bernier élu par une majorité de 154 voix. Nous donnons ici l'état des différents bureaux de votation :

No.	BERNIER.	MAGER.
1	49	53
2	48	33
3	36	22
4	48	31
5	23	18
6	27	20
7	72	42
8	74	41
9	28	15
10	31	7
Total	436	282
	282	
Majorité	154	

Notes Politiques

Samedi soir, les amis de M. Joseph Bernier lui ont fait une ovation splendide. La salle du "Bazar" était remplie. Des *vivats* ont éclaté quand le nouvel élu est entré. L'hon. premier ministre avait bien voulu se rendre à Saint-Boniface pour l'occasion. Après les remerciements adressés à ses amis par le jeune député, l'hon. M. Roblin prit la parole au milieu des acclamations de la foule. Son discours éloquent et sympathique fut accueilli par de chaleureux applaudissements.

Aux appels de la foule prirent aussi la parole, M. le sénateur Bernier, l'hon. M. Burke, M. J. B. Lauzon, M. Turnock, M. Jehan de Froment, M. Boivin, M. Romain Lagimodière, M. Davidson et J. B. Joyal.

Quelques heures auparavant, M. A. J. Andrews, ancien maire de Winnipeg, et M. F. Andrews, avaient, à la salle de comité, adressé leurs félicitations aux électeurs de Saint-Boniface sur le succès de leurs efforts et le résultat de l'élection.

Après la veillée, M. Joseph Bernier fut accompagné par ses amis, au nombre de plusieurs cents, jusqu'à la demeure de son père, M. le sénateur Bernier, où l'on se sépara en lançant de nouvelles acclamations.

***

Nous mettons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs une circulaire indigne et calomniatrice que les adversaires de M. Joseph Bernier n'ont pas craint de distribuer par toutes les maisons du comté.

Incapables de combattre loyalement le candidat qu'une phalange d'amis fidèles et dévoués entouraient et conduisaient vaillamment à la victoire, ils ont poussé la bassesse jusqu'à lancer dans le public, durant la nuit qui a précédé les élections (pour qu'on n'eût par le temps d'y répondre avant le vote) le cri fielleux et mensonger, qui suit et que ceux à qui il s'adressait ont avec raison méprisé comme ils le devaient :

"AVIS AUX ÉLECTEURS!"

"M. Jos. Bernier, candidat dans cette élection a déclaré publiquement devant une foule d'électeurs à St. Boniface qu'il serait élu par le vote des gens instruits et qu'il n'avait pas besoin du vote des Métis ignorants Votons contre ce polisson, qui insulte toute une population, et enrégistrons notre vote pour M. Victor Mager, respectable and honnête citoyen appartenant à la classe agricole qui sera élu le 24 Novembre par une immense majorité."

Oui! Va-t-en voir si elle vient *l'immense majorité.*

Une taure d'à peu près 3 ans s'est réfugiée chez M. Théodule Magnan, sur la Seigneurie, depuis le printemps. Elle a le corps gris-blanc, le cou rouge et les cornes sciées, marquée d'un O sur la fesse droite. Si elle n'est pas réclamée d'ici à 30 jours, elle sera vendue par encan. 28-11-19 1i

A L'EXPOSITION.

LES INVALIDES—LA RUE DES NATIONS—LE PALAIS DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER—LE PAVILLON DE LA NAVIGATION ET DU COMMERCE—LE PALAIS DES BOIS ET FORÊTS—LE CHAMP DE MARS—LETTRES, SCIENCES, ARTS—LE GÉNIE CIVIL—LES TISSUS ET FILS—L'ÉLECTRICITÉ ET LES MOYENS DE TRANSPORT—L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION.

(De notre correspondant spécial.)

Vous m'excuserez certainement, chers lecteurs, de cette causerie un peu écourtée ; mais j'ai voulu terminer aujourd'hui le coup d'œil général, en même temps que se finira l'exposition elle-même. Vous savez tous ce que dit le vieil adage : *Après la fête, adieu le saint*. Nous avons délaissé tant de sujets intéressants que je crois pouvoir terminer cette fois-ci la chronique de la *Grande Foire du Monde*.

AUX INVALIDES.

Nous avons à examiner tous les procédés de décoration et d'ornementation, l'ameublement, les étoffes, les tapis, les tentures, etc., etc.

Les nations ont rivalisé de zèle et d'efforts pour éblouir le visiteur ; cependant je peux dire, sans être taxé de chauvinisme, que le goût français est universellement reconnu, et c'est vraiment un spectacle inoubliable que l'étalage de tout ce que nous avons fait de nouveau depuis 1889.

D'abord, voici les meubles riches et rares, dont les styles varient à l'infini, impeccables reconstitutions des temps passés, artitiques productions du génie présent ; puis l'éclairage, les bronzes d'ornement, les cuivres, les céramiques, les poteries, les tentures et tapisseries, et enfin la bijouterie, la joaillerie et l'orfèvrerie dans lesquelles nous excellons.

Du côté étranger, effort artistique surprenant, goût sûr et raffiné, productions vraiment dignes d'êtres citées.

La série de pièces meublées suivant le style de chaque pays, intérieurs hollandais, autrichiens, hongrois, russes, allemands, etc., etc. Céramiques, porcelaines, cristaux sont présentés avec art et luxe.

En un mot, les Invalides, c'est l'exposition des amateurs de richesses, de bibelots, c'est le luxe intérieur dans son essence même.

LA RUE DES NATIONS

Est une nouveauté qui n'avait été tentée encore nulle part. Chaque nation a édifié un palais, bijou de reconstitution de son style national. Dans ce palais ont été entassées les richesses artistiques les plus renommées.

Simple de ligne, le palais de l'Autriche-Hongrie présente ses quatre façades à deux étages, flanquées de pavillons en saillie, et surmontées d'un grand dôme. C'est la reconstitution d'un hôtel du style Baroco, qui fut en honneur au 18ème siecle.

Deux autres pavillons dépendant de l'empire d'Autriche figurent encore dans la rue des nations. Ce sont les pavillons de Bosnie, d'Herzegovine et de Hongrie.

La Russie a donné la plus grande importance, dans son exposition, à l'Asie Russe. Le pavillon de la Russie proprement dite se trouve derrière le palais des armées de terre et de mer ; cependant la Russie est représentée dans la Rue des Nations par le pavillon de la Finlande.

Le palais des Etats-Unis est un véritable monument. Sur un massif quadrangulaire est placée une haute coupole qui ne mesure pas moins de 20 mètres de diamètre. Sur la façade, qui regarde la Seine, on peut voir un porche majestueux qui abrite la statue équestre du Général Washington. Le palais a été fait entièrement par des Américains, avec des matériaux américains.

Le palais de l'Italie est le plus important comme dimensions. Il représente un grand palais dans le style du 15ème siècle. Les baies à meneaux treflés, ses frises de mosaïques et cinq grands dômes lui donnent l'aspect élégant et sévère d'une cathédrale.

Le pavillon royal Espagnol est conçu suivant le mode d'architecture transmis par les Maures. Il comprend une cour intérieure, formée par des galeries ornées de colonnes et de balustrades. L'une des façades est la reproduction de l'Université d'Alcala, une autre rappelle l'Alcazar de Tolède.

Le palais de la Belgique est une reconstitution parfaite et fidèle de l'hôtel de ville d'Audenarde, vrai chef-d'œuvre de l'art gothique, avec ses clochetons, ses statues, et la profusion avec laquelle sont réunies sculptures et dentelures.

Construit entièrement en bois, le palais de la Norvège est exécuté suivant le modèle des édifices du pays. C'est un chalet norvégien, avec ses façades et ses toits élégants.

Au centre du pavillon de la Suède est une haute tour reliée à quatre tourelles, reliées de chaque côté par des passerelles aériennes. Le tout est construit en bois verni ou peint de couleurs gaies et voyantes.

Le palais de la Turquie rappelle une des habitations de plaisance qui s'élevaient autrefois sur le Bosphore. Architecture orientale, au bas du quai, et sous le pavillon, se trouve un café turc, reconstitution fidèle et intéressante.

Les palais de la Grèce, Bulgarie et Servie sont tous conçus dans le style byzantin ; ils se font remarquer par des particularités.

Construit dans le style de la renaissance flamande, le pavillon du Luxembourg est élégant et d'une exécution parfaite.

La principauté de Monaco nous montre une villa monégasque, édifiée sur pilotis au bord de la Seine.

Le palais des armées de terre et de mer a été l'occasion d'une manifestation grandiose de la part de toutes les nations qui comptent une armée permanente. Toutes puissances sont représentées là, par des uniformes, des fusils, des canons, en un mot, tout le matériel de la guerre. Le Musée Centennal raconte au visiteur l'histoire de l'évolution du costume militaire depuis l'époque Napoléonienne jusqu'à nos jours.

Le palais des bois et forêts, celui de la navigation et du commerce, chantent plus pacifiquement la gloire des peuples, en montrant leurs richesses naturelles et commerciales. Il est, je crois, inutile de dire que notre beau Canada, le pays par excellence des fourrures, de la pêche, de la chasse et des forêts, y occupe une place prépondérante.

Nous arrivons enfin au Champ de Mars. A droite, le palais des lettres, sciences et arts, procédés généraux concernant la musique, l'imprimerie, la lithographie, la gravure, le journalisme, les sciences.

A gauche, le palais des fils et tissus. Les constructions métalliques y côtoient les belles cotonnades, les admirables soiries, les étoffes souples et chatoyantes, les draps, les dentelles, la mercerie ; tout ce qui constitue l'habillement et la parure se montre aux yeux émerveillés du promeneur.

Une galerie, appelée la galerie de trente mètres, est toute remplie du bruit et du brouhaha des machines.

Voici le palais du génie civil, de l'électricité et des moyens de transport. Là triomphent la vapeur, l'électrité et le pétrole ; car l'automobilisme y a aussi sa place.

Le spectacle est grandiose, c'est l'effort des peuples vers le progrès, et la marche en avant dans les procédés de locomotion et de forces motrices ; toutes les inventions du siècle se coudoient dans ce palais qui renferme encore l'éclairage électrique, la carosserie universelle et son musee centennal, les machines agricoles qui illustrèrent les noms de McCormick et de Massey-Harris.

Voici enfin le palais de l'alimentation, composé d'une série de pittoresques pavillons avec de minuscules réductions des vignobles de la Bourgogne, de la Champagne et du Bordelais.

Les outils et instruments de la viticulture ancienne sont là exposés ; puis voici les produits alimentaires au milieu desquels l'immense navire dans les flancs duquel on voit fabriquer le chocolat Ménier, et qui voit s'engouffrer des milliers de visiteurs attirés par l'odeur . . . et le chocolat delicieux qu'on y goûte.

Il est inutile d'ajouter de banales considérations. Constatons seulement l'immense succès de cette exposition. Quarante-cinq millions de visiteurs et 700,000 entrées le démontrent ; voilà des chiffres qui parlent. En reverrons-nous une plus belle ? Je vous le souhaite volontiers, sans oser y compter.

R. PIERRE.

Si vous avez perdu quelque chose, annoncez dans LE MANITOBA et vous la trouverez de suite.

Nous étendrons de trois mois le terme d'abonnement de toute personne qui, déjà abonnée elle-même, nous enverra le nom et la souscription (1.00) d'un nouvel abonné, *d'un* seul ; plus si vous voulez, cependant. Quel est celui de nos abonnés qui ne peut pas trouver un ami disposé à recevoir notre journal !

Tout nouvel abonné qui nous enverra maintenant une piastre pour sa souscription à notre journal, recevra LE MANITOBA jusqu'au 1er janvier, 1902. Nous prions nos abonnés actuels de faire connaître cette offre.

L'INDUSTRIE LAITIERE.

CONVENTION DES FABRICANTS DE BEURRE ET DE FROMAGE TENUE A L'HOTEL DE VILLE, WINNIPEG, LE 8 ET LE 9 COURANT.

La séance du matin s'ouvrit à 10½ heures. On y adopta la constitution de la société et formula le programme de la convention.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

La séance de l'après-midi s'ouvrit à 2 heures. Etaient présents : MM. McKellar, du Département de l'Agriculture ; Murray, Lutley, C. C. McDonald, de la Compagnie Melotte ; D. M. Shunb, de Sainte-Anne ; Cluff, de la Compagnie J. Y. Griffin ; le président, S. M. Barré; MM. Précourt, Prétontaine, McLeod, Allaire, Houde, Bouchard, Lemay, Leclerc-Menard, Durochar, Lamontagne, et une foule d'autres dont le nom nous échappe.

ADRESSE DU PRÉSIDENT

Le président, S. M Barré, ouvrit la séance en anglais par le discours suivant :

La saison 1900 fut très favorable à la production du lait. L'absence des mouches et maringouins, la croissance presque continue de l'herbe, favorisée par les pluies fréquentes de juillet et septembre, et la température modérée du plus bel automne que nous ayons jamais eu, contribuèrent largement à augmenter le chiffre de la production annuelle du beurre et du fromage en cette province.

Les prix du beurre et du fromage furent excellents, jusqu'à l'automne, quand tout à coup survint dans les prix du fromage une baisse sans raison apparente et qui demande explication.

Comme nous avions encore beaucoup de beurre et de fromage dans nos fabriques; comme nous recevions des plaintes fréquentes relativement à leur qualité, comme les demandes se faisaient rares sur les marchés locaux et étrangers, et que des quantités très considérables de beurre et de fromage, provenant de la province d'Ontario, s'acheminaient vers la Colombie Anglaise, notre seul marché profitable, nous avons compris que notre industrie laitière subissait un revers qui pourrait avoir les conséquences les plus fâcheuses pour notre agriculture si nous ne prenions pas immédiatement les moyens d'en connaitre la cause et d'en enrayer les effets.

Comme les trois quarts du du fromage fabriqué en cette province et de grandes quantités de beurre proviennent des centres canadien-français ou français-belges, etc., nous sommes plus que personne intéressé a y voir.

Les comptes publics accusent une dépense annuelle de $5,000 à $8,000 par an pour l'école de laiterie et pour l'avancement de l'industrie laitière. Mais si on en juge par les résultats obtenus de cette dépense, tout le monde admet que nous reculons au lieu d'avancer, ou que si nous avançons c'est à pas de tortue.

Voila les motifs qui nous ont porté à organiser une association de fabricants de beurre et de fromage, et à convoquer cette assemblée à laquelle nous avons l'honneur de vous souhaiter la bienvenue.

Mais ce n'est pas sans de grandes difficultées que nous avons réussi dans une si louable entreprise.

Certaines personnes, faisant partie d'une association rivale, d'autres mues par des motifs d'égoisme, de jalousie et de perversité, se sont liguées contre nous.

Elles n'ont pas reculé devant la calomnie et le chantage pour arriver à leur but.

Au moyen de la presse et de lettres adressées à tous les fabricants de beurre et de fromage, elles ont cherché à semer la division parmi nous, à pervertir nos intentions et à vous induire à rester chez vous afin de faire manquer cette assemblée Combien ils méritent d'être déçus. et vont l'être, car votre présence en si grand nombre nous dit bien clairement que vous avez compris la situation et que vous désirez l'étudier.

C'est ce que nous allons faire, avec vous.

Après 15 ans d'exploitation co. operative, par l'entremise de beurreries et fromageries, il importe de constater jusqu'à quel point ces établissements ont réussi, et laquelle des deux branches de cette industrie, celle du beurre ou du fromage, devra prédominer en cette province.

Il est très important de se bien renseigner a ce sujet, car le résultat de cette étude devra nécessairement nous guider dans la direction à donner à nos futurs travaux.

On constate que 86 fromageries furent organisées et mises en opération en cette province. De ce nombre 61 ont cessé d'exister. Il en reste donc 25 aujourd'hui en opération. Cela démontre que l'industrie fromagère n'atteindra pas d'ici à bien longtemps des proportions considérables. Elles ne peuvent exister que dans les endroits bien peuplés, ou les terrains sont divisés en lots de rivières (comme dans les centres canadiens-français et mennonites), ce qui facilite le transport du lait à la fabrique.

Le nombre total des beurreries mises en opération est de 36, divisé en deux catégories, les beurreries locales et centrales.

Sur 32 beurreries locales, 16 ont cessé de fonctionner ou exister, d'autres furent transformées en fromageries, ce qui prouve que les beurreries locales ne sont pas celles qui conviennent le mieux aux conditions de la province.

J'avais compris ceci il y a déjà plusieurs années, quand j'ai négocié avec la compagnie du Pacifique Canadien et les autres compagnies de chemin de fer, et obtenu d'elles des taux spéciaux très avantageux pour le transport de la crême. Sur un rayon de 150 milles le prix est uniforme. On nous envoie actuellement de la crême de 200 à 250 milles ; ce qui nous a permis d'établir les beurreries centrales qui ont déjà rendu de grands services à nos cultivateurs encores si clair semés dans la province. C'est aussi ce qui nous permet la fabrication du beurre en hiver.

Il reste donc 45 beurreries et fromageries en opération. C'est très peu, considérant l'étendue de la province. Mais ce nombre est encore très grand, si on tient compte du nombre de vaches qui alimentent ces fabriques.

Dans certains endroits il y en a beaucoup trop, car elles se nuisent et entravent le progrès de l'industrie laitière.

Ainsi, le nombre total des beurreries et fromageries organisées en cette province est de 122, dont 77 ont cessé d'exister, ou au-delà de 60 pour cent.

Depuis que les beurreries centrales peuvent recueillir la crême sur les points les plus reculés en cette province, il est évident que tout effort pour augmenter le nombre des fabriques de beurre et de fromage en cette province devient inutile.

LE NOMBRE ET L'EFFET DES PETITES FABRIQUES SUR LA QUALITÉ DU BEURRE ET DU FROMAGE.

Notre fromagerie la plus considérable égale en importance la plus petite fabrique de la province d'Ontario. Il n'est malheureusement pas connu que la meilleure qualité de fromage fabriqué en cette province, et celui qui s'est toujours vendu et se vend encore le plus cher, provient d'une localité ou il n'y a qu'une fromagerie bien bâtie, bien aménagée et bien dirigée. La plus grande partie de ce fromage a été vendu 10¼ cents cette année. La même règle s'applique aux beurreries.

Voici un point très important sur lequel on ne peut trop insister. Les petites beurreries et fromageries et le trop grand nombre de ces établissements dans une localité ont eu des résultats désastreux pour l'agriculture, ici comme dans les autres provinces. Le même défaut se fait sentir aux Etats-Unis.

D'ordinaire elles sont mal construites, mal amenagées, mal dirigées : on y fabrique des produits de mauvaise ou médiocre qualité. et il en résulte une perte pour les cultivateurs.

Les propriétaires de ces établissements n'ont aucun contrôle sur leurs patrons, qui les tiennent constamment sous l'effet de la crainte de perdre leur patronage, à moins que ces propriétaires de fromageries n'acceptent le lait ou la crême tel qu'on voudra bien la leur livrer, sans égard à la qualité, qui est presque toujours mauvaise, de sorte que la concurrence entre beurrerie ou fromagerie, bien loin d'avoir son utilité, est la bête noire de l'industrie laitière en cette province.

Dans toutes les provinces du Canada on cherche à présent à réduire le nombre des fabriques de beurre et de fromage, et à en organiser d'aussi grandes que possible, car s'il y a avantage pour 50 cultivateurs à s'allier ensemble pour faire traiter le lait ou le crême dans un seul établissement l'avantage sera encore plus grand si 5,000 cultivateurs s'unissent pour faire la même chose. Voir la beurrerie de St. Albans, Vermont, qui fabrique 25,000 livres de beurre par jour.

Plus la fabrique est considérable, mieux on peut l'aménager, plus l'expédition des produits est facile, moins le coût de la fabrication est élevé et plus les profits sont considérables pour les cultivateurs.

Le seul moyen de réussir dans l'industrie beurrière c'est la vente et l'expédition des produits à l'état frais, ou l'aglomeration d'une grande quantité de crême dans une beurrerie centrale serait un grand avantage, en ce qu'elle permettrait l'expédition immédiate et rapide chaque semaine par char complet, ce qui est de la plus haute importance dans une province comme celle-ci, éloignée des deux marchés les plus considérables du pays, Montréal et Vancouver.

Quand à ce qui concerne la beurrerie centrale, nous constatons que le service actuel de transport de la crême a besoin d'être considérablement amélioré ; mais ces améliorations resteront impossibles tant que nous ne pourrons pas expédier de grandes quantités de crême sur un seul point. Ce qui démontre que la division et la subdivision du patronage dans plusieurs beurreries de ce genre sera toujours un obstacle au véritable progrès.

LES FROMAGERIES DOMESTIQUES

Notre population clairsemée a induit plusieurs cultivateurs à fabriquer du fromage à domicile. Plusieurs de ces petites fromageries sont à proximité de fromageries publiques. C'est une erreur, car quelle que soit la bonne qualité du fromage domestique, il manquera toujours d'uniformité dans la forme, la couleur, la saveur, l'apparence générale.

En conséquence, quand la concurrence est active, pour la vente et les marchés stagnants, ce fromage se vendra toujours à meilleur marché que le fromage de fabrique. Car personne ne veut d'un char composé de 20 variétés de fromage.

Il importe donc aux propriétaires de ces petites fromageries de bien se renseigner sur les bénéfices que donnent actuellement les fromageries publiques, et d'étudier s'il ne serait pas plus avantageux pour eux de s'unir et d'établir de bonnes fromageries co-opératives.

La fabrication du fromage domestique peut être avantageuse dans les endroits éloignés des fromageries publiques et pour les besoins des marchés locaux.

LA QUALITÉ DE NOTRE BEURRE ET DE NOTRE FROMAGE.

Nous avons démontré que nous pouvons fabriquer ici d'aussi bon beurre et d'aussi bon fromage que dans n'importe quelle partie du Canada, et même du meilleur beurre que dans la province d'Ontario, puisque nous l'avons battu dans ses propres expositions. En 1887, nous avons remporté les premiers prix à Toronto et à Ottawa avec le beurre de Saint-Charles et de Saint-Pierre, Manitoba, et l'exposition universelle de Chicago nous a encore fourni l'occasion de nous signaler en remportant les plus hauts prix pour les fromages de Sainte-Anne et de Sainte-Agathe et les beurres du *Bernado's Ho[illegible]* Russell. On vient d'apprendre que du fromage de Sainte-Anne faisait partie du lot de fromage canadien qui a remporté le "grand prix" d l'exposition universelle de Paris. De sorte que la province de Manitoba a droit à une part de ce grand succès.

Nous regrettons beaucoup de constater que nos beurres et nos fromages se sont fait une bien triste reputation sur les marchés de Montréal et de la Colombie. Nous reproduisons à ce sujet les lettres suivantes :

VICTORIA, 15 Août, 1900.

S. M. Barré, Winnipeg :

Cher Monsier,—Nous vous télégraphions la vente de 240 fromages de choix ce soir. Nous avons éprouvé les plus grandes difficultés dans la vente de ce fromage à cause de la mauvaise qualité de celui du char précédent, et ce n'est qu'après avoir montré votre lettre garantissant à nos pratiques la qualité du fromage, que nous avons réussi à faire ces ventes. Le reste de nos pratiques ont acheté dans la province d'Ontario, et disent qu'ils préfèrent payer 1½ à 2 cents par livre plus cher pour le fromage d'Ontario que pour du fromage comme celui de votre dernier char, qui ne valait guère mieux que du fromage de lait écrémé. Nous avons sur notre bureau du fromage de Manitoba qui est sec, sans goût, sans saveur, et du fromage de cette qualité ne devrait jamais être expédié ici.

Vos serviteurs,
MARTIN & ROBERTSON.

Nous certifions que le char de fromage dont se plaignent nos agents à la Colombie, est un char que nous avons acheté en juillet, et qu'il provenait de plusieurs fromageries.

VANCOUVER, Sept. 28, 1900.

S. M. Barré, Winnipeg :

Cher Monsieur,—Veuillez trouver ci-inclus un compte de reclamation pour pertes sur du fromage. Ce fromage était sûr, granuleux, et ne pouvait pas même être vendu dans une buvette.

Vos serviteurs,
MARTIN & ROBERTSON.

Nous venons de recevoir la lettre suivante :

VICTORIA, 8 Nov., 1900.

S. M. Barré, Winnipeg :

Il vient d'arriver d'Ontario un char contenant 400 meules de fromage de septembre. Ce fromage coûte, rendu ici, 13¾ cents la livre, et nos marchands préfèrent payer 13¾ pour du fromage d'Ontario, quand même on leur offre le fromage du Manitoba à 12 cents la livre. Voilà une preuve évidente de la mauvaise réputation du fromage de Manitoba.

Vos, etc.,
MARTIN & ROBERTSON.

Au mois d'octobre, le fromage valait 11½ cents à Montréal, et nous avons télégraphié pour savoir à quel prix nous aurions pu payer ici, et nous reçumes la réponse suivante ;

MONTRÉAL, 3 octobre, 1900.

S. M. Barré, Winnipeg :

Nous avons reçu votre télégramme, dans lequel vous nous dites que le fromage vaut de 10 à 10¼ cents à Winnipeg. C'est bien trop cher pour ce marché ici, car du fromage semblable à votre meilleur ne vaut que 10¼ à 10¾ cents rendu ici.

Vos serviteurs,
A. A. AYER & Co., (Limited.)

M. A. A. Ayer, de la maison A. A, Ayer & Co., était à Winnipeg dernièrement(et nous reproduisons la lettre qu'il nous a laissé à ce sujet :

WINNIPEG. Nov , 1900.

S. M. Barré, Président de l'Union des Fabricants de Beurre et de Fromage, Winnipeg, Man.:

Cher Monsieur,—J'ai examiné chez les marchands de Winnipeg plusieurs lots de fromage. Presque tous sont défectueux dans la fabrication. On y trouve trop d'acide, ce qui cause des variétés de couleurs dans le fromage et en diminue la valeur de un cent à deux cents par livre. D'autres sont poreux, remplis de trous, ce qui les rend impropres à l'exportation. Cependant, je crois qu'avec plus de soin, et une meilleure instruction dans vos fromageries, vous pourrez fabriquer d'aussi bons fromages que n'importe où.

Vos, etc.,
A. A. AYER & Co., (Ldt.)

Il fut amplement prouvé par les juges de la dernière exposition provinciale que la qualité de notre fromage laisse fort à désirer. Voici le rapport du jury :

"La qualité du fromage que nous avons jugé était très médiocre, bien au-dessous de la moyenne. Il y avait du fromage sûr, règle générale le fromage était trop dûr. On a laissé développer trop d'acide durant la fabrication."

Cependant on avait exposé les meilleurs fromages de la province.

(A continuer.)

ILS NE L'AVAIENT PAS

Nos pères auraient été bien heureux s'ils avaient eu le BAUME RHUMAL à leur disposition comme nous l'avons



Elections Municipales

Dans la ville de Saint-Boniface, on parle de nombreuses candidatures ; mais il n'y a rien de très certain encore.

***

On dit que dans la municipalité rurale de Saint-Boniface, M. P. Dumas sera réélu maire, sans opposition. Nous espérons que cette rumeur se réalisera. Les contribuables de cette municipalité ne pourraient faire choix d'un homme plus apte que M. Dumas à remplir cette position.

***

Des amis nous disent que M. Romain Lagimodiere doit se doit se présenter aux prochaines élections municipales de Lorette, comme conseiller.

Nous sommes heureux de pouvoir souhaiter à notre ami tout le succès possible dans cette campagne.

M. Lagimodière a les capacités nécessaires pour bien remplir cette charge, et il sera au conseil municipal un fidèle représentant de la nationalité métisse.

M. Lagimodière, depuis plusieurs années, s'est occupé très activement des affaires municipales, et nous espérons que nos amis lui donneront leur concours pour lui permettre d'entrer au conseil, dont il sera un membre dévoué et éclairé.

Chronique de la Province

SAINT-LAURENT.

(De notre correspondant spécial.)

Le bazar de Saint-Laurent, commencé le 11, s'est terminé le 18 courant au soir. Toute la semaine il y a eu un grand entrain dans la paroisse, surtout les deux premiers et les deux derniers jours.

L'encouragement et la bénédiction de notre bien-aimé archevèque nous ont porté bonheur. Le résultat a dépassé de beaucoup les espérances. Tous les frais payés, il nous reste la jolie somme de $1,133 85 pour commencer les travaux de l'intérieur de notre église.

Nous voulons ici témoigner notre sincère reconnaissance à toutes les personnes qui ont bien voulu contribuer au succès de cette bonne œuvre. Madame la présidente, les candidates, toutes les dames du comité, et bien d'autres personnes ont déployé un zèle admirable. Nous prions le Seigneur de les en récompenser en ce monde et en l'autre.

LETELLIER

(De notre correspondant spécial.)

Nous avons eu une très jolie soirée, donnée au profit de l'église par les jeunes gens de Saint-Joseph. Tout le crédit en est dû à Melle Olympe Gauthier, institutrice de Saint-Joseph, qui en a été l'organisatrice. Nous félicitons Melle Gauthier de son initiative et de son succès. Les acteurs ont tous très bien joué leur rôle. Après la soirée les acteurs étaient invités d'aller prendre le réveillon chez M. Graveline ; tous s'y sont rendus. Nous espérons qu'ils reviendront encore. Notre salle était remplie ; tous s'en sont retournés chez eux fiers d'avoir assisté à une aussi belle soirée.

M. P. Bonhomme, organisateur-général de l'Alliance Nationale, est revenu au milieu de nous pour former notre cercle, qui se compose de 22 membres fondateurs. Nous espérons que d'ici au printemps prochain ce cercle se recrutera de vingt nouveaux membres au moins. Le président honoraire est le Rév. M. Campeau ; président actif, M. Georges Desrosiers ; vice-président, M. John Boiteau ; secrétaire-archiviste, M. A. Guilbert ; secrétaire-financier, M. O. Bellavance ; trésorier, M. T. Desrosier. Les réunions auront lieu le dernier dimanche de chaque mois, jusqu'à nouvel ordre.

Le foin est très rare ; la paille est à peu près le seul fourrage que nous ayons ; plusieurs n'en ont pas même suffisamment pour leur usage ; l'avoine est aussi assez rare.

M. Thomas Bérard, nouvellement nommé agent d'immigration, doit partir sous peu pour la province de Québec, avec l'intention d'en emmener des colons au printemps.

Il est rumeur que M. Jacques Parent ira passer une partie de l'hiver en Californie, accompagné de Mde Parent et de sa famille. Nous leur souhaitons un bon et heureux voyage.

M. Ovide Bellavance, est sous les soins du Dr. Dame à l'Hôpital de Saint-Bonifance, ainsi que M. Baril père, de Saint-Jean-Baptiste. Le cas de ce dernier est assez grave. Nous souhaitons à ces malades un prompt rétablissement.

L'EMPOISONNEMENT DU SANG

SE DÉCLARE À LA SUITE D'UNE BLESSURE AU GENOU CAUSÉE PAR UNE FOURCHE

CINQ MÉDECINS RÉUNIS EN CONSULTATION DONNAIENT AU MALADE BIEN PEU D'ESPOIR DE REVENIR À LA SANTÉ—COMMENT ON LUI SAUVA LA VIE.

"Brockville Record"

Parmi des vieilles familles du canton d'Augusta, dans le comté voisin de Grenville, il n'y en a pas de mieux connues ni de plus influente que celle qui porle nom de Bissell. Les Bissells comptent parmi les premiers colons du canton et ont, depuis lors, pris une part active à tous les mouvements tendant à promouvoir son bien être. Le sujet de ce récit, M. Silas Bissell, un des plus jeunes de la famille, laissa le Canada, il y a quelques années pour s'établir dans l'État du Nébraskà. Il a passé à travers toute sortes de choses qui rendent l'expérience qu'il a presque unique, et il se considère heureux d'être en vie pour pouvoir faire cette narration.

Ci-suit de récit de M. Bissell, sans que nous omettions ses propres termes : "Dans l'automne de 1898, il m'arriva un grand malheur : les fourchons d'une fourche me rentrèrent dans le genou gauche. La blessure paraissait cicatrisée, mais je ne jouissais pas de la même santé que j'avais avant l'accident, et je fus bientôt forcé de garder le lit à cause des horribes souffrances que j'endurais aux membres et de la raideur de mes jointures. On fit venir un médecin, lequel lança le genou par trois fois ; c'est alors qu'il me dit que le mal qui me faisait souffrir était l'empoisonnement du sang. Il me soigna pendant quelque temps, mais j'empirais degré par degré, et, finalement, on fit venir cinq médecins en consultation. Tout mon système sem blait être affecté et les médecins disaient que le mal avait atteint un de mes poumons et qu'il ne pouvaient qu'avoir peu d'espoir en mon retour à la santé Après êrre resté alié pendant onze mois je résolus de m'en revenir au Canada, à mon ancienne place. J'étais si appuisé et si faible qu'il était douteux que je pusse vivre pour m'y rendre, mais j'étais néanmoins décidé à faire un effort pour en arriver là. Après un long voyage en de telles circonstances, je parvins à mon ancienne demeure. J'étais si épuisé et j'avais l'air si émacié que mes amis ne pensaient pas que je pusse revenir à la santé. Je trainais cette vie misérable depuis plusieurs mois quand, un jour, un cousin me demanda pourquoi je n'essayais pas les Pilules Roses du Dr Williams. J'était décidé d'essayer tout remède avec lequel j'avais la chance de me guérir, j'envoyai donc chercher de ces pilules Après en avoir fait usage pendant trois semaines, j'éprouvai un mieux considérable. A partir de ce temps, j'allai de mieux en mieux; un sang nouveau sembla circulé dans mes veines, la raideur de mes jointures disparut et les horribles souffrances qui m'avait torturé pendant si longtemps m'abandonnèrent. Je pris en tout dix ou douze boites de Pilules Roses du Dr Williams, et je n'hésite pas à dire que je crois qu'elles m'ont sauve la vie, car quand je revins au Canada, j'avais perdu tout espoir de vivre"

M. Bissell est depuis revenu à son ancienne demeure, à Lincoln, Neb., mais le récit ci-dessus peut être corroboré par tous ses amis de cette contrée et par tous les uoisins de son ancienne place.

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent des cas désespérés comme celui de M. Bissell parce qu'elles font un sang nouveau, riche, rouge et atteignent ainsi la racine de la maladie. Ces pilules sont le seul remède offert au public qui puisse monter un tel record de guérison merveilleuses après que les médecins ont échoué. Surtout, si vous vous sentez indisposé, ce remède vous ramènera à la santé, mais assurez-vous que vous avez bien le véritable, avec le nom complet : "Dr Williams' Pink Pills for Pale People," sur l'enveloppe, autour de chaque boite.

AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Lundi soir, avait lieu au collège de Saint-Boniface une séance-loterie au profit des jeux des élèves. Cette séance a été présidée par le R. P. Hudon, S.J., recteur de la maison. L'auditoire a été fort amusé et diverti par la représentation de "Grégoire," comédie composée par le R. P. Ducerceau, S. J., Les acteurs, presque tous très jeunes, ont rempli leurs rôles respectifs avec beaucoup de verve, d'entrain et de tact. Voici les personnages de cette comédie :

GREGOIRE
Comédie en 4 actes par le R. P. du Cerceau, S.J.

PERSONNAGES :

Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne A. Sabourin
Charles, Fils de Phlippe-le-Bon A. Béliveau
Grégoire, Faux Duc de Bourgogne P. Beaubien
Le Maréchal de Bourgogne, Confident du Duc E. Beaupré
Hue de Lannoy, soi-disant Ambassadeur de Chine J. Magnan
Jean de Berge, Officier A. Dubuc
Jacot du Roussay, Trésorier A. Bertrand
Carmagnole, Ecuyer de Jean de Berge J. Lord
Fadius, Savant Ridicule ; Un Médecin D. Collin
Un Astrologue H. Cormier
Lubin, Camarade de Grégoire N. Bellavance
Un Député de Province L. Pambrun

Un orchestre exercé, présidé au piano par M. Albert Bétournay, a donné une splendide musique pendant les entr'actes.

Le tirage des lots a excité le plus vif intérêt et la plus vive satisfaction, — particulièrement chez les gagnants.......

Soirée très agréable pour le public et très profitable à la caisse du conseil des jeux des élèves.

Nos félicitations aux acteurs, aux musiciens et aux organisateurs de cette séance-loterie.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Le patinoir des élèves, au collège, est couvert d'une très belle glace. Les parties de Hockey se succèdent avec entrain.

—M. Jehan de Froment, qui a pris une part active à l'élection de Saint-Boniface, en faveur de M. Bernier, reparti ce matin pour Notre-Dame de Lourdes.

—Il ne faut pas oublier que M Cléophas Marcoux est l'agent autorisé pour la vente des billets d'excursion pour le chemin de fer du C. P. R. et que tous ceux qui s'adresseront à lui auront pleine et entière satisfaction.

NAISSANCES

L'ÉVÊQUE—En cette ville, vendredi, le 23 courant, la femme de M. George L'Évêque, un garçon.

Parrain et marraine, M. et Madame Emmanuel Couture.

HAMELIN—A Saint Laurent, le 13 courant, Mme Joseph Hamelin, une fille.

Parrain, M Gédéon Lachance, de Saint-Eustache ; marraine, Mlle Elise Lagimodière, de Lorette.

PERDUE :—Une bande de 7 à 8 veaux du printemps, couleur rouge, un peu de blanc, appartenant à MM. Azarie, Arthur et Jos. Labossière, de Saint-Léon ; perdue probablement dans la région de Manitou. 28-11-19

PERDUES :—Entre Saint-Boniface et Saint-Adolphe, le 27 octobre, une paire de pantalons pour homme, deux paires de pantalons pour enfants, deux paires de bottines. La personne qui trouvera ces objets est priée de les remettre à M. Dieudonné Delorme, à Saint-Adolphe, ou aux bureaux du MANITOBA. 28-11-19

Nouvelles de Quebec

MONTRÉAL

—La tempête de neige qui a passé sur la région des lacs a atteint notre province. Les vallées de l'Ottawa et du Saint-Laurent jusqu'au golfe, ont été couvert de neige.

—La clôture de la navigation n'est pas éloignée ; les navires océaniques partis de Montréal la semaine dernière et cette semaine ne remontreront pas le fleuve Saint-Laurent cette saison.

—Il y aura, le 26 courant encore une lutte athlétique entre Barré, le disciple de Cyr, et l'allemand Ronaldo.

QUÉBEC

—A l'église du Bon Pasteur de cette ville, Mademoiselle Alma Levasseur, de Van Buren, Maine E U., postulante de chœur, a revêtu le Saint Habit de la Congrégation sous le nom de Sœur Marie de Saint Melchior. Et Sœur Eva Tardif de Saint-Calixte et de Somerset, novice converse, en religion Marie Saint-Dorothée, a prononcé ses premiers vœux. Ces cérémonies de vêture et de profession ont été présidées par Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, archevêque de Québec, assistée du révérend Père L. Héroux, S. J., de la résidence de Québec, et de M. l'abbé J. C. Arsenault, secrétaire de l'archevêché. Le révérend P. Héroux a donné le sermon de circonstance.

ROUGEMONT

—Lundi le feu s'est déclaré vers 10 heures a. m., dans une grange appartenant à M. Célestin Gaboury. Quelques moments après, l'élément destructeur s'emparait d'un second bâtiment, la propriété de M. Bernard.

Les deux granges ont été détruites de fond en comble. Les pertes s'élèves à plus de $1,500. On croit que le feu a été mis par des enfants qui jouaient dans la grange.

SAINT-HYACINTHE

Au Couvent de la Présentation, maison-mère, est décédée Marie-Alphonsine Demers, dite Sr de l'Incarnation, à l'âge de 55 ans, après avoir passé 36 ans en religion.

—Les boulangers ont commencé il y a 8 jours à vendre le pain 1 c. de moins. C'est après une sérieuse délibération qu'ils en sont venus à cette décision.

—Nous apprenons avec plaisir que M. le vicaire général, J. A. Gravel, curé de belœil, retenu à l'Hôtel Dieu de cette ville depuis quelques semaines par une grave maladie, est en voie de parfait rétablissement. Il est bien mieux et on espère qu'il reprendra bientôt la direction de sa paroisse.

SAINT-GUILLAUME

Un drame épouvantable, qui a eu des conséquences malheureuses, vient de se dérouler non loin de ce village.

Un nommé Bernard, qui était très pauvre avait l'habitude de s'absenter régulièrement trois fois par semaine, pour aller solliciter la charité publique. Or jeudi, comme à l'ordinaire, il s'absenta de la maison, en ayant toutefois bien soin de faire à sa femme toutes les recommandations les plus urgentes.

Vers 9 heures du soir, Mme Bertrand, qui était indisposée, se coucha, après avoir soigneusement fermé toutes les portes, et s'endormit d'un profond sommeil.

Vers une heure avancée de la nuit, un passant attardé s'adonnant à regarder du côté de l'habitation de Mme Bertrand aperçut une épaisse fumée, puis des flammes. Stupéfait, il s'élança vers la maisonnette enflammée ; alla pour enfoncer la porte mais ne réussit pas. A ce moment des cris de gémissements et de douleur se faisaient entendre à l'intérieur de la maison. Malgré toute la diligence que l'on mit, la maison fut réduite en cendres et les restes de la pauvre femme ont été retrouvés tous calcinés.

SHERBROOKE

—Mgr Paul LaRocque a fait les changements suivants dans le diocèse :

M. l'abbé J. E. Raymond, desservant à Stoke, a été nommé vicaire à Magog.

M. l'abbé J. A. Vaudreil, vicariat de Weedon.

—D'années en années le bois marchand disparait rapidement dans les Cantons de l'Est. Il reste encore de belles réserves forestières mais sur les fermes d'un très grand nombre de cultivateurs tout le bois vendable a été rasé et converti en billots et en bois de pulpe, pour l'exportation. Ce sont les Etats-Unis qui engloutissent la plus grande partie de nos belles forêts. Malheuseusement, fort peu de nos colons se sont enrichis par la vente de leurs plus belles essences forestières. Le marchand de bois a retiré le meilleur revenu de ce commerce, au détriment, la plupart du temps, du véritable propriétaire du sol. Déjà il se rencontre beaucoup de terres où les cultivateurs ne peuvent plus se procurer le bois de construction pour leur propre usage.

Nouvelles des Etats-Unis

LOWELL, MASS.

Un triste accident a eu lieu sur la voie ferrée du long de la rue Dutton, près de la rue Market, en cette ville.

Henry J. Pratte, un compatriote, en a été la victime.

Il conduisait ce qu'on est convenu d'appeler le "dummy," et il a échappé son pavillon rouge. Il a sauté à bas du train pour le ramasser et a été écrasé dans la tentative.

Le malheureux a été traîné sur une distance de trente pieds.

Il n'y a aucun doute que la mort a été instantanée, bien que la voiture d'ambulance ait été mandée sur les lieux.

La Révde. Sœur Loyola, de l'hôpital Saint-Jean, est morte. Elle était âgée de 60 ans, et née à Bade, en Allemagne.

NEW BEDFORD, MASS.

Nous avons eu une tempête de haute fantaisie ; beau temps d'automne, pluie chaude, pluie froide, grêle, neige, grand vent et une marée extraordinairement haute. Le vent du sud qui a soufflé toute la journée a fait que l'eau de la mer s'est engouffrée avec force à l'embouchure de la rivière et la marée a passé par-dessus les quais et a même submergé la partie basse de la ville.

PROVIDENCE, R. I.

Une terrible tempête a passé sur cette région. Dans la rivière Providence, le cyclone a failli couler plusieurs bateaux appartenant à des pêcheurs d'huîtres. Le vapeur Rhode Island, qui était à son dock lorsque la tempête éclata, a failli être renversé. Sans l'énorme câble qui le retenait au quai, l'accident serait certainement arrivé. La baie de Narragansett était en fureur. Des colonnes d'eau d'une grande hauteur et des tourbillons se pourchassaient à travers cette nappe d'eau, au grand danger des embarcations en ce moment au large. Le spectacle était admirable dans son horreur. La foudre et la grêle accompagnait l'ouragan.

WEBSTER, MASS.

M. le curé Legris a fait le recensement de sa paroisse et a constaté qu'il y a 3,451 personnes qui fréquentent l'église du Sacré Cœur. La population canadienne forme 33 1-3 pour cent de celle du village. C'est elle qui a le plus augmenté depuis dix ans. Les Polonais compte aussi dans la balance. Leur nombre s'accroit beaucoup. La population de langue anglaise compte pour 2? pour cent environ.

MANCHESTER, N. H.

Un employé de la compagnie électrique de cette ville travaillait à réparer des fils en arrière de l'édifice Weston & Fitts, lorsqu'il reçut un choc qui le paralysa et l'empêcha de lâcher prise. Il était suspendu aux fils et en grand danger. On téléphona immédiatement au bureau de la compagnie et le courant fut interrompu pendant quelque temps, ce qui permit à M. Marcoux, la victime de cet accident, d'être retiré de sa dangereuse position.

L'employé n'avait reçu qu'un léger choc, et au bout de quelques minutes il se remettait à l'ouvrage.

GARDNER, MASS.

Ernest Gauthier, âgé de 10 ans, fils de Joseph, en montrant un revolver qu'il ne savait pas chargé, à un de ses petits amis, s'est accidentellement tiré une balle dans l'estomac. Sa mère, attirée par la détonation, a trouvé son fils étendu sur le plancher. M. le docteur A. N. Leblanc, mandé, a constaté que la blessure n'était pas dangereuse, mais n'a pas pu trouver la balle.

S'il faut en croire les rapports des journaux, la picotte se serait déclarée dans ce village chez M. Frédéric Léger, domicilié au No 167 rue Pleasant. M. Léger l'aurait contractée en allant visiter des amis à Oxford.

SOUTH FRAMINGHAM, MASS.

Thomas Millette, âgé de 21 ans, serrefrein remplaçant C. P. Carpentier, blessé, a été lui aussi pris entre deux wagons qu'il attachait à South Framingham. On l'a transporté à l'hôpital de cette ville. Ses blessures ne sont pas fatales, parait il, à moins de complications.

FALL RIVER, MASS.

Un nommé Barré, demeurant à l'angle des rues East Main et Globe, au village Globe, a créé toute une sensation dans la partie sud de la ville, par ses actes étranges. Il s'imaginait que deux individus étaient à sa poursuite pour le tuer. Il courait à toutes jambes et ses cris attiraient l'attention des passants. Croyant que ses ennemis le poursuivaient continuellement, Barré se réfugia dans un logis occupé par une famille nommée Beaver. A ce moment il n'y avait qu'une femme et un jeune enfant dans la maison; il sortit par la porte de la cour. Vers onze heures, le capitaine Doherty le conduisit au poste central, où il sera examiné. Barré est âgé de 40 ans, et il est tisserand de son métier.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 27 Nov. 1900.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 18	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 16	à 0 18
Fromage	0 9½	à 10
Œufs frais, la doz	0 00	à 18
Œufs en boîtes, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 00	à 0 35
Navets, le minot	0 15	à 0 20
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	1 50	à 1 75
Choux, par douzaine	0 00	à 0 50
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		2 25
" Strong Baker		2 10
" Manitoba Baker		1 70
" Imperial Baker		1 30
" Superieure XXXX		1 20
" Nestor		1 05
Gru, la tonne		14 50
Son, "		12 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

PRÉCIEUX SECOURS

Les palpitations dont souffrent beaucoup de femmes et de jeunes filles n'ont le plus souvent pour cause que la pauvreté du sang ou son altération. Les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD seront d'un précieux secours pour le traitement des palpitations de cœur.

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs ; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge de six ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1.00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0 50 par mois.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

LE ROMAN D'UN JESUITE

I

Par une belle soirée de la fin du mois d'août 1843, une foule élégante sortait de l'Opéra, où l'on venait de donner une première représentation depuis longtemps annoncée et impatiemment attendue.

Un homme d'une cinquantaine d'années et d'un extérieur distingué, après avoir fait quelques pas sur le trottoir, s'était arrêté devant un coupé attelé de deux magnifiques alezans, un valet de pied lui avait ouvert la portière, et il allait monter, quand il se retourna pour tendre la main à un autre personnage enveloppé dans une pelisse de fourrure et qui venait vers lui.

—Bonsoir, Lerouttier, lui dit-il, je suis enchanté de te voir, monte avec moi.

—Merci, mon cher, répondit l'ami ainsi interpellé, j'ai ma voiture là, au coin ; renvoie tes chevaux, je te reconduirai.

—Soit. Et se retournant vers le domestique : Dites à Joseph de venir me prendre au cercle dans une heure.

Et à son ami :

—Tu y viens ?

—Où cela ?

—Au cercle.

—Non, j'ai à travailler, je rentre chez moi. Je te deposerai à la porte.

—Comme tu voudras.

Quand les deux amis furent installés dans la voiture de Lerouttier :

—J'ai reçu ta lettre, dit celui-ci.

—J'allais t'en parler.

—J'ai fait immédiatement le travail que tu me demandais.

—Et le résultat ?...

—A peu près ce que tu pensais.

—Tu me l'enverras demain matin.

—Tu le trouveras chez toi. Je l'ai fait porter aussitôt qu'il a été terminé.

—Merci. Que dis-tu du nouvel opéra de Rossini ?

—Admirable, mon cher, divin.

La voiture venait de s'arrêter.

—Te voici arrivé.

—Décidément tu n'entres pas.

—Non, pas aujourd hui. Bonsoir, Durand.

—Bonsoir, mon cher.

M. Durand sauta sur le trottoir et disparut sous la porte cochère.

Le cercle dont il était membre occupait tout le premier etage d'une des plus belles maisons du boulevard des Italiens.

—Tiens, voilà Monsieur des Affaires, dit, en le voyant entrer, un jeune quart d'agent de change qui fumait un cigare en causant avec un homme à tournure militaire, nous allons peut-être savoir des nouvelles.

—Qui ça, des Affaires ? Je ne vois que M. Durand.

—C'est la même chose.

—Comment ! lui aussi, il a pris un nom de terre. A quand le titre ?

—Ah ! que vous êtes donc devenu bédouin, mon cher. Au fait voilà deux ans que vous avez quitté Paris pour aller guerroyer contre les moricauds, ce qui vous a valu une balafre, une croix et l'epaulette à graine d'epinard, en somme deux années bien employees ; mais il y a loin du Sahara aux boulevards, et tant de choses se sont passées depuis votre départ que votre education est à refaire. Cela dit, je réponds à votre question.

Nous avons au cercle trois Durand ; l'un, le plus ancien, est médecin ; on l'a distingué des autres en le designant par son titre de docteur. Le second, qui a fait sa fortune dans la mercerie, et dont, par parenthèse, je ne m'explique pas encore l'admission ; car vous le savez, nous sommes très difficiles sur le choix de nos membres ; donc mon second Durand, voulant sans doute faire oublier ses succès mercantiles, s'est decouvert une seigneurie dans les brouillards de la Garonne, et il se fait appeler M. de... je ne sais plus quoi, en gnac, dont nous nous sommes empressés de faire M. de Mercerignac.

Reste le troisième, celui qui vient d'entrer et que vous connaissez.

—Un peu.

—Celui-là est un homme d'esprit à qui ne serait jamais venue la pensee ridicule de prendre un nom qui ne lui appartînt pas. Vous n'avez peut-être pas oublié, mon cher arabe, qu'il est directeur au ministère des Affaires etrangères ; pour le distinguer de ses homonymes nous l'avons appele : Durand des Affaires. Mais attendez-moi, voilà déjà que ce bavard de Chavannes l'a accaparé ; tout à l'heure il ne sera plus abordable.

Le jeune homme se le a, et serrant la main au nouvel arrivé ;

—Bonsoir, cher monsieur, quelles bonnes nouvelles nous apportez-vous ?

—Bonsoir, Jouvigny. Aucune.

—Le ministre n'a reçu aucune information sur les agissements de Ménémet-Ali ?

—Pas la moindre.

—Et du côté du Maroc ? Se confirme-t-il que le sultan de Fez aurait manifesté de nouvelles prétentions sur la possession d'une partie de nos oasis de la province d'Oran ?

—On l'a dit il y a quelques jours, mais je n'en sais pas plus que vous.

—Vous êtes d'une discretion !

—C'est mon devoir : les secrets du gouvernement ne m'appartiennent pas ; mais aujourd'hui je puis vous affirmer que je n'ai aucun mérite à garder le silence, attendu que je n'ai absolument rien à dire. Le télégraphe a été muet toute la journée.

Au même moment on entendait une voix de Stentor crier à l'autre bout du salon :

—Monsieur Durand, Monsieur Durand des Affaires, Monsieur des Affaires.

—Me voici, colonel, répondit M. Durand. Pardon, Jouvigny, on m'appelle. Bonsoir, mon cher colonel.

—Bonsoir, mais arrivez donc, que diable ! voilà une heure qu'on vous attend.

—Je suis allé à l'Opéra.

—Toujours incorrigible.

—Je ne comprends pas.

—Vous adorez toujours la musique ?

—Je l'aime beaucoup.

—Et c'est pour la musique que vous allez à l'Opéra ?

—Pour la musique.

—Et pour ?...

—Nulle autre chose.

—Diplomate, va. Du reste, vos affaires et vos goûts ne nous regardent pas. Il nous manque un rentrant à la bouillotte, et nous vous attendions.

—Je ne suis guère en train...

—Vous vous y mettrez.

—Soit ; mais je vous préviens que je me cave de 25 louis seulement et si je les perds, je ne me recaverai pas.

—Comme vous voudrez.

M. Durand était ce qu'on appelle un homme heureux. Il avait une fortune magnifique, ses intimes lui donnaient 80,000 livres de rente, d'autres disaient 100 et même plus. Entré assez tard au ministère des affaires étrangères, il en avait parcouru rapidement tous les degrés, et on parlait de lui pour un poste très élevé dans les ambassades.

Il avait épousé une des plus jolies et des plus charmantes femmes de Paris, qui lui avait donné deux enfants, un fils, qui, au moment où commence cette histoire, venait de terminer sa seconde année de droit, et une fille beaucoup plus jeune, mais qui promettait déjà d'avoir tous les charmes et toutes les qualités de sa mère.

Un premier malheur cependant était venu l'atteindre et lui rappeler que nul ici-bas ne peut se soustraire aux épreuves. Il avait perdu sa femme. Cette mort avait paru lui causer une très profonde impression, il avait vécu quelque temps très retiré, puis reprenant bientôt ses habitudes mondaines, il s'était lancé plus que jamais dans le tourbillon de la vie parisienne.

Il habitait, au premier étage d'un des plus beaux hôtels de la Chaussée d'Antin, un appartement meublé avec un luxe princier, il donnait des diners dont on parlait, ses équipages étaient remarqués, il rivalisait par son train de vie avec les hauts barons de la finance.

Cependant ses amis avaient constaté chez lui depuis quelque temps une certaine étrangeté d'allures, il semblait dévoré par un besoin incessant d'activité, il était inquiet, préoccupé, triste même par moments, puis passait subitement à des mouvements de gaieté et d'expansion qui s'expliquaient mal.

Vers une heure du matin, M. Durand quittait la table de bouillotte, serrait la main à ses amis, et rentrait chez lui.

Un domestique sommeillait sur une banquette de l'antichambre, il se leva, reçut le chapeau et le pardessus de son maître et l'accompagna jusqu'à sa chambre puis, après avoir ravivé la flamme de deux lampes qui brûlaient sur le guéridon, il attendit.

—M. Charles est-il rentré? demanda M. Durand.

—Non ! Monsieur.

—Devez-vous l'attendre?

—Non Monsieur. M. Charles est parti pour Versailles, il a emporté une valise dans laquelle il m'avait dit de mettre tout ce qu'il lui serait nécessaire pour une absence de deux ou trois jours.

—C'est bien. On a dû apporter une lettre pour moi dans la soirée!

—La voici, avec le courier et quelques cartes de visite.

—Vous pouvez vous retirer. Monsieur n'aura plus besoin de moi?

—Non, j'ai à travailler, laissez-moi.

Le domestique sortit. M. Durand vint s'asseoir devant son bureau, sur lequel il avait placé une des lampes du guéridon, puis, d'une main fiévreuse, il ouvrit la lettre du banquier.

200,000 francs, dit-il, je ne m'étais pas trompé... Il ne me reste plus que 200,000 francs... C'est la ruine... et c'est la honte. J'ai dissipé non seulement ma fortune mais aussi celle de ma femme, celle qui appartient à mes enfants.

Il resta quelque temps immobile, les traits contractés, le regard fixe et comme perdu dans de sombres visions ; puis il retira de la poche de son habit un papier plié en quatre, l'ouvrit et le plaça sous la lumière.

A Suivre.

PALEUR DU VISAGE

Le teint pâle chez les personnes accuse l'appauvrissement du sang. En suivant un traitement régulier avec les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD, les femmes et les jeunes filles recouvreront la santé la force, la gaieté et la beauté